



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/45
7 juin 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante et unième réunion
Montréal, 5 – 9 juillet 2010

PROPOSITION DE PROJET : ARABIE SAOUDITE

Ce document est composé des commentaires et des recommandations du Secrétariat du Fonds concernant la proposition de projet suivante :

L'élimination

- Plan national d'élimination des SAO (deuxième tranche)

ONUDI et PNUE

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Arabie saoudite

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Proposition de plan d'élimination des SAO	PNUE, ONUDI

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2009	
CFC: 190	CTC: 1.9	Halons: 50	MB: 45	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)											ANNEE: 2009		
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC				30.	160.								190
CTC						1.9							1.9
Halons			50.										50
Bromure de méthyle										6.	51.		57
Autres													0
TCA						0.							0

(IV) DONNEES DU PROJET			2007	2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal		CFC	269.8	269.8	269.8	0.	
		CTC	38.9	38.9	38.9	0.	
		HAL	532.	532.	532.	0.	
		TCA	20.9	20.9	20.9	8.9	
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)		HAL	532.	532.	532.	0.	
		CTC	0.	0.	0.	0.	
		TCA	0.	0.	0.	0.	
		CFC			250.	0.	
Coûts de projet (\$US)	PNUE	Coûts de projet	364,500.			40,500.	405,000.
		Coûts de soutien	47,385.			5,265.	52,650.
	ONUDI	Coûts de projet	1,287,000.			143,000.	1,430,000.
		Coûts de soutien	96,525.			10,725.	107,250.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	1,651,500.			183,500.	1,835,000.
		Coûts de soutien	143,910.			15,990.	159,900.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	1,651,500.			0.	1,651,500.
		Coûts de soutien	143,910.			0.	143,910.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet				183,500.	183,500.
		Coûts de soutien				15,990.	15,990.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	----------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de l'Arabie Saoudite, l'ONUDI, en tant qu'agence principale d'exécution, a soumis une demande de financement pour la seconde et ultime tranche (2010) du plan national d'élimination des SAO (NPP) pour une somme totale de 143 000 \$US plus les coûts d'appui de l'agence d'une somme de 10 725 \$US pour l'ONUDI et de 40 500 \$US plus les coûts d'appui de l'agence d'une somme de 5 265 \$US pour le PNUE et qui sera examinée par le Comité Exécutif lors de la 61^e réunion. La soumission comprend également un rapport périodique sur la mise en œuvre du plan national d'élimination au cours des années 2008 et 2009, le programme de mise en œuvre pour 2010, un rapport de vérification pour l'année 2008 et les tableaux des ententes pluriannuelles.

Renseignements généraux

2. Le plan national d'élimination de la consommation de CFC, de halons, de CTC et de trichloroéthane au pays d'ici le 1^{er} janvier 2010 a été approuvé par le Comité Exécutif lors de la 53^e réunion. Le Comité Exécutif a approuvé en principe le financement total de 1 835 000 \$US plus les coûts d'appui de l'agence pour la somme de 159 900 \$US. Lors de la même réunion, le Comité exécutif a approuvé une somme de 1 287 000 \$US plus les coûts d'appui de l'agence d'une somme de 96 525 \$US pour l'ONUDI et de 364 500 \$US plus les coûts d'appui de l'agence d'une somme de 47 385 \$US pour le PNUE pour la mise en œuvre de la première tranche du NPP.

Vérification

3. L'entente entre le pays et le Comité exécutif du Fonds multilatéral établit les cibles du CFC à compter de 2009 uniquement. Le rapport vérifie que la consommation de CFC équivaut à 365 tonnes pondérées pour 2008 et celui-ci indique, en fonction du quota de 2009 égal à 190 tonnes pondérées de CFC, que la consommation de 2009 sera inférieure à la consommation maximale permise de 250 tonnes pondérées. Le pays a déjà déclaré des données selon l'Article 7 pour 2008 et 2009 et ces données correspondent aux quantités vérifiées et indiquées.

4. Le rapport de vérification indique que le système d'octroi de licence et de quota d'importation à l'égard des SAO est en place et opérationnelle au pays. Les SAO ne peuvent être importées que par des importateurs autorisés détenant un permis valide émis par l'Unité nationale d'ozone (UNO). Un quota annuel est alloué pour chaque importateur et celui-ci ne peut être dépassé. Le rapport démontre également qu'une interdiction à l'égard de l'importation de toutes les substances de l'annexe A est en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2010.

Rapports périodiques de 2008 et 2009

5. La loi actuelle relative aux SAO sera mise à jour, au même titre que la révision et la mise à jour des mesures législatives à l'intérieur du cadre de préparation du PGEH. Les activités de formation des douanes comprennent un atelier pour 45 instructeurs principaux, ce qui représente 15 instructeurs de plus que les 30 prévus à l'origine. La formation des agents des douanes a commencé en 2010 et 400 agents auront reçu la formation d'ici juin 2010. L'achat de 25 identificateurs de réfrigérant est en cours.

6. Un groupe de travail national dans le domaine de la réfrigération a été créé en vue d'examiner les programmes de formation en matière de réfrigération, de mettre le code de pratiques à jour et de superviser le programme de formation. Une formation sur les bonnes pratiques dans le domaine de la réfrigération a été organisée pour 25 instructeurs principaux. De l'équipement de récupération et de recyclage (R&R) a été acheté, y compris 50 machines portatives de récupération, 40 machines de R&R, 500 ensembles d'outils d'entretien et 50 ensembles de climatisation d'automobile (MAC) de R&R.

7. Afin de fournir une assistance technique pour une conversion judicieuse et durable dans le domaine de la fabrication d'appareils de réfrigération, de production de mousse, de même que l'utilisation de halons, de CTC, et trichloroéthane et de bromure de méthyle, un nombre de visites des sites et d'ateliers techniques a été organisé, un sondage sur l'utilisation du bromure de méthyle a été lancé et un projet de procédures nationales relatif à la gestion des halons a été préparé. Une unité de surveillance du programme (PMU) a été créée au sein de l'UNO. Une base de données relative à la surveillance de l'importation et de l'utilisation des SAO a été créée.

8. Le solde non dépensé du financement approuvé est de 862 064 \$US au 1^{er} janvier 2010, ce qui représente 52 pour cent de la tranche approuvée jusqu'à maintenant. Le décaissement du PNUE au 1^{er} janvier 2010 était seulement égal à 11 956 \$US en raison de procédures administratives incomplètes relativement au transfert de fonds vers l'Arabie Saoudite. Cependant, le gouvernement de l'Arabie Saoudite a décidé d'avancer le financement en vue de mettre certaines activités du PNUE prévues en œuvre pour 2008 et 2009 et qui sera remboursé par le PNUE en 2010 lorsque les procédures administratives seront terminées. Le PNUE a mentionné que le remboursement avait commencé en 2010.

Programme de mise en œuvre 2010

9. Pour l'année 2010, les activités suivantes sont prévues : l'application du système d'octroi de licences doit être renforcée par le biais de la distribution de 25 identificateurs de réfrigérant aux douanes et un programme de formation supplémentaire pour les agents des douanes pour une cible totale de 800 agents formés. La consommation du secteur de la réfrigération doit être maintenue à zéro grâce à une mise à jour du programme de formation en matière de réfrigération et du code de pratiques, une formation supplémentaire pour 35 instructeurs principaux en matière de bonnes pratiques et la formation de 1 000 techniciens en réfrigération et l'organisation de deux ateliers sur la conversion de MAC. De plus, on prévoit acheter 500 ensembles d'outils d'entretien supplémentaire et distribuer l'équipement de R&R acheté aux bénéficiaires. L'assistance technique continuera d'être prodiguée dans tous les secteurs utilisant des SAO; celle-ci comprendra des visites supplémentaires des sites de producteurs de mousse et d'équipement de réfrigération. On prévoit également tenir des ateliers techniques sur les halons et les solvants et mettre les procédures à l'égard de l'utilisation des halons au point. En dernier lieu, un sondage national sur l'utilisation du bromure de méthyle sera effectué et les données recueillies serviront à la préparation d'un projet d'élimination du bromure de méthyle.

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

COMMENTAIRES

10. Le rapport de vérification contient des renseignements concernant la consommation de CFC pour l'année 2008 et fournit une vérification de la consommation de CFC à cet égard. Cependant, la consommation de halons, de CTC et de trichloroéthane est également incluse dans cette entente, mais le rapport de vérification ne contient pas les renseignements connexes à l'heure actuelle. En raison de l'approbation tardive du NPP, aucune cible n'avait été prévue pour 2008 et la vérification n'est pas obligatoire. Le Secrétariat a accepté la vérification et a seulement ajouté la recommandation ci-dessous à l'égard d'une demande de vérification de la part Comité exécutif concernant la consommation de CFC, de halons, de trichloroéthane et de CTC pour l'année 2009 couvrant toutes les substances dans le cadre de cette entente.

11. Les activités qui seront mises en œuvre en 2010 sont importantes; cependant, en raison du financement disponible, il semble qu'il pourrait rester un solde à la fin de l'année pour la mise en œuvre d'autres activités. Par conséquent, le Secrétariat recommande de demander un rapport annuel supplémentaire pour la 64^e réunion du Comité exécutif, y compris un plan de mise en œuvre pour tous les fonds possiblement toujours disponibles à ce moment. Ce rapport devrait être accompagné d'un rapport

de vérification couvrant toutes les substances et décrivant en détail le statut du règlement relatif aux SAO à la fin de 2010, lorsque certaines améliorations relatives aux HCFC pourraient déjà être en place.

12. Concernant la décision 60/11 (a), exprimant l'entendement du Comité exécutif à l'égard du fait que le gouvernement, avec l'aide des agences des exécutions et bilatérales pertinentes, envisagerait également de mettre des activités en œuvre afin de faciliter l'élimination des HCFC, le programme de mise en œuvre mentionne que les identificateurs de réfrigérant seront fournis et distribués dans les principaux ports, ce qui permettra également d'identifier les mélanges à base de HCFC. Le projet de législation détaillée à élaborer comprendra des mesures de contrôle de l'importation/exportation des HCFC. Le programme de formation en matière de réfrigération sera mis à jour à l'aide des renseignements les plus récents à l'égard de solutions de remplacement des HCFC et couvrira également les pratiques de confinement liées à l'équipement aux HCFC.

RECOMMANDATIONS

13. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif :

- (a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du plan national d'élimination des SAO (NPP) de l'Arabie Saoudite;
- (b) Prenne note du rapport de vérification pour l'année 2008;
- (c) Approuve le programme annuel de mise en œuvre 2010 associé à la seconde tranche;
- (d) demande que le gouvernement de l'Arabie Saoudite, avec l'aide de l'ONUDI et du PNUE, soumette un rapport périodique à l'égard de la mise en œuvre du programme de travail associé à la seconde et dernière tranche du NPP, accompagné d'un rapport de vérification pour 2009 couvrant la consommation de CFC, de CTC et de trichloroéthane au plus tard lors de la 64^e réunion du Comité exécutif.

14. Le Secrétariat recommande aussi l'approbation générale de la seconde et dernière tranche du NPP de 2010 pour l'Arabie Saoudite avec les coûts d'appui qui s'y rattachent au niveau de financement illustré dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
(a)	Plan national d'élimination des SAO (deuxième tranche)	143 000	10 725	ONUDI
(b)	Plan national d'élimination des SAO (deuxième tranche)	40 500	5 265	PNUE
